

# CHSCT

(Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail)

**Une instance de prévention  
pour améliorer la santé, la sécurité  
et les conditions de travail des personnels**

## Le CHSCT peut intervenir en cas

- de problèmes relatifs à l'Hygiène, la Sécurité et aux Conditions de Travail des personnels
- d'accident en lien avec le travail
- de violence au travail
- de danger grave et imminent
- de nécessité d'adaptation de poste



**Contactez  
votre représentant du personnel,  
secrétaire du CHSCT**

**Tous les contacts et informations sur :  
[www.ac-grenoble.fr/CHSCT](http://www.ac-grenoble.fr/CHSCT)**

## CHSCT DE LA DROME COORDONNEES UTILES

### Secrétariat du CHSCT de la Drôme

[chsctd-sec-26@ac-grenoble.fr](mailto:chsctd-sec-26@ac-grenoble.fr)

06-21-68-15-39

### Service médico-social de la Drôme

- Médecin de prévention
- Infirmière de prévention
- Assistante de service social

[ce.dsden26-smspersonnels@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden26-smspersonnels@ac-grenoble.fr)

Contact secrétariat pour prise de rendez-vous : 04-75-82-35-68

Réception des appels les :

lundis, mardis et jeudis de 09h00- à 12h30  
Vendredis 09h00 à 11h00 et 14h00 à 16h00

### Réseau du service santé sécurité au travail

Adjoint au Conseiller de prévention académique :

[conseiller-prevention-07-26@ac-grenoble.fr](mailto:conseiller-prevention-07-26@ac-grenoble.fr)

06-29-55-15-94

Inspecteur Santé Sécurité Travail :

[ce.isst@ac-grenoble.fr](mailto:ce.isst@ac-grenoble.fr)

04-76-74-73-89 ou 06-80-59-39-07

Assistant de prévention de votre établissement :

(Se renseigner auprès de la Direction)